

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE Commune de SAINT SATURNIN LES AVIGNON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

République Française

Séance du 26 septembre 2024 à 18 heures 30

Nombre de Membres (quorum : 14)		
En exercice	Présents	Présents et

27 18 26

Date de la convocation 20/09/2024

Date de publication 30/09/2024

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN. Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents: MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - FISCHER Lionel -CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS VASSAL Patrick - DEL NISTA Xavier SALUZZO Joëlle - CUP Christine - GARREL Régine - COSTE Josiane -TRICHARD Frédéric - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - GUINTRAND Tamara - BOLIMON Lionel - PILLOT Marion - PENALVA Sylvain.

Procurations:

CRAPONNE Jean-Louis a donné procuration à LOUIS VASSAL Patrick. RABERT Guylaine a donné procuration à RANC Sylvie. FILLIERE Thierry a donné procuration à COSTE Josiane. COUSTON Rémy a donné procuration à PILLOT Marion. ADAM Carole a donné procuration à BOLIMON Lionel. DUCLERCQ Jean-Pierre a donné procuration à BONNEFOUX Chantal. PLAZA PUTTI Mireille a donné procuration à FISCHER Lionel. DUCRES Jacques a donné procuration à MALEN Serge.

Absent excusé:

ORLANDI Pascal.

Secrétaire de séance :

CUP Christine.

Nature de l'acte : 7.5.1 demandes de subventions DELIBERATION N° 2024-09-77

OBJET:

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE DU STADE DE RUGBY DU

COMPLEXE SPORTIF RENE LAFFONT - DEMANDE DE

SUBVENTION AUPRES DU GRAND AVIGNON DANS LE CADRE DU

FONS DE SOUTIEN POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

RAPPORTEUR : Madame Chantal BONNEFOUX, adjointe déléguée aux finances, à l'action sociale et au logement.

La municipalité s'est engagée à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments et les espaces publics, et à produire des énergies renouvelables locales.

La commune a donc prévu en 2024 la modernisation en led de l'éclairage du stade de rugby du complexe sportif René Laffont.

Il s'agit d'installer 12 projecteurs en led en remplacement d'anciens projecteurs afin de réduire les consommations d'énergie.

Ce projet d'aménagement a été estimé à 52 227,25 € hors taxes.

Le Grand Avignon a créé un fonds de soutien destiné à financer les projets d'investissement des communes membres dans le domaine de la transition écologique.

Considérant l'intérêt de réaliser ce projet pour réduire la consommation d'énergie,

La modernisation en led de l'éclairage du stade faisant partie des projets éligibles au fonds susvisé, il est donc proposé de solliciter une aide financière du Grand Avignon.

AYANT OUÏ l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 16 septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE l'installation de projecteurs à led sur le stade de rugby du complexe sportif René Laffont,

SOLLICITE la participation du Grand Avignon au titre du fonds de soutien à la transition écologique à hauteur de 50 % de la dépense subventionnable HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération :

COÛT DU PROJET HT		52 227,25 €
Coût des équipements et des travaux HT		52 227,25 €
TVA	20,00%	10 445,45 €
Coût TTC	20,0070	62 672,70 €

FINANCEMENT DE LA DÉPENSE SUBVENTIONNABLE HT

1Autofinancement	50%	23 415,25 €
2Subventions d'équi	pement 50%	
Grand Avignon	50% de la dépense subventionnable	23 415,00 €
Total (2)	-	23 415,00 €

Total (1+2) 100% 46 830,25 €

PRECISE que les crédits nécessaires au projet sont ouverts dans la section d'investissement du budget.

RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
26	I	/

Le Maire, Serge MALEN

certifie le caractère executoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 30/09/2024

de la publication le 30/09/2024

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Secrétaire de séance CUP Christine

3/3